

VISIO OS RECTORAT 24/09/21

SG non présent, 3 représentants du rectorat : Mme la DRH, Mr Pollard SG adjoint, la chef de la DPEP

Questions du SGEN :

- Pourquoi les appréciations finales pour les rendez-vous de carrière ne sont toujours pas notifiées par l'IA ou la rectrice ?

Dans le texte, c'est 2 semaines après la rentrée.

- 1^{er} degré : prévu courant semaine prochaine
- certifiés : en cours depuis le 20 septembre
- PLP : en cours de semaine prochaine suite à divers pbs techniques

- Comment sont traitées les demandes de CLD ou CLM depuis la rentrée au vu des difficultés rencontrées au niveau du service de médecine de prévention?

CLM et CLD traités hors médecine de prévention, de même pour les reprises d'activité.

Difficulté sur le recrutement d'un médecin du travail. Des pistes sont explorées pour un accompagnement par un médecin du travail d'un médecin non spécialisé qui pourrait ainsi être recruté par le rectorat prochainement.

En attendant, pour les situations prioritaires comme les personnels vulnérables, c'est le Dr MAGNIEN qui intervient.

- Concernant le passage de 45 à 41 semaines des contrats AESH, il a été convenu lors du groupe de travail et de la CCPA, que ce changement de semaine fera l'objet d'une proposition aux AESH. Or ce n'est pas du tout comme cela que c'est appliqué sur le terrain. Les Pilotes de PIAL, utilisent le chantage, en promettant des augmentations de quotité qui n'arriveront pas car on le sait très bien qu'il n'y a pas de budget. Ils les obligent à signer le document immédiatement alors qu'ils ont 1 mois pour faire connaître leur décision. Nous dénonçons ces pratiques qui sont en train

de dégrader fortement les conditions de travail des AESH. On parlait de situations infantilisantes et méprisantes envers les AESH lors de l'audience avec la Rectrice, on est en plein dedans.

Exemple: collège Emile Hugot, Edmond Albius, dans pratiquement tous les PIAL c'est en train de se passer comme ça. Les collègues AESH sont mis sous pression.

Quelles étaient exactement les directives du rectorat à ce sujet ?

POLLARD : Délai d'un mois maximum, le DAASEN a réagi par rapport à certaines situations. Pas de sanctions prévues en cas de refus des AESH. Il faut faire remonter au SEI les situations trop tendues, avec trop de pression, pour un retour du rectorat.

- 2 AESH manquants sur 4 à la maternelle des Flamboyants à St Denis (ajustement du PIAL en cours)
- **Personnels vulnérables** : critique des mesures dites « renforcées » pour les collègues vulnérables. Si mesures non applicables alors travail à distance, si celui-ci est impossible, alors personnels mis en ASA. Masque spécifique pas visible car il ressemble aux autres masques. il faut aussi évaluer le contexte à forte charge virale ou pas. En cas de désaccord avec l'employeur, il faut solliciter le médecin du travail après avoir consulté son médecin pour être placé dans une des 2 catégories. Bienveillance demandée envers les agents vulnérables avant un possible retour sur leur poste, délai pour rencontrer leur médecin puis contacter le médecin du rectorat. Signalement de situation inacceptable sur ST DENIS 3 (courrier SG à renvoyer à la DRH)
- Les personnes recrutées sur **Liste Complémentaire** seront intégrées aux listes des personnels en octobre, elles auront une adresse en ac-reunion.fr
Modalités recrutement LC : on a pris des candidats issus des différents concours en respectant les proportions.
- **Besoin de remplaçants dans le 1^{er} degré** : un appel à candidat est en cours pour des contractuels et le recrutement sera décidé par la rectrice en fonction du bilan fonctionnel qui sera fait début octobre. Attention de ne pas les placer sur des postes nécessitant une expérience particulière.
DPEP : certains contractuels peuvent avoir de l'expérience.

- CPF : voir circulaire de la DIFOR qui a lancé sa campagne. Cette année, le rectorat va essayer de lancer une campagne groupée, circulaire à paraître en octobre.
- Prochain CTA prévu le 8 octobre

